

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 01/07/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité					
2	LIBELLE DU POSTE : Secrétaire de direction					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FAF					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :		CODE POSTE : 6077			
	PROGRAMME : 962 02		CENTRE DE TRAVAIL : 386			
	PROGRAMME R.H : 971 02					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Papeete – Immeuble Te Hotu					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE : Sous l'autorité du chef de service, le secrétaire de direction recueille, organise et traite les informations nécessaires au fonctionnement administratif du service. Il assure l'accueil physique et téléphonique. Il assiste le chef de service et son adjoint dans l'organisation du travail.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 1			1		
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de service					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Matériel informatique					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Horaires variables en fonction des obligations du service ;- Disponibilité vis-à-vis du cadre qu'il assiste ;- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Gérer des agendas, prendre et organiser des rendez-vous ;- Gérer l'organisation logistique de réunions, de déplacements et d'évènements divers (lieux, matériels, réservations, convocations, etc.) ;- Réceptionner, enregistrer, vérifier des documents (contrats, courriers, actes, etc.) et ventiler les courriers ;- Répondre aux urgences en fonction de la priorité des dossiers et respecter les délais ;- Participer aux comités de direction, élaborer un compte-rendu et en assurer la diffusion auprès du personnel ;- Prendre des notes et procès-verbaux et les retranscrire et mettre en forme ;- Rédiger des documents administratifs (certificats administratifs, notes administratives...)- Collecter, exploiter, organiser les informations saisies et les présenter sous forme de documents de synthèse ;- Assister, conseiller et orienter le public vers l'interlocuteur ou le service compétent ;- Gérer des situations de stress et d'agressivité ;- Diffuser des informations ou des documents.					
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à la formation des personnels attachés à la direction et/ou des secrétaires du service ;- Rendre compte de l'activité des agents du bureau du courrier ;- Veiller à la mise à jour des textes qui réglementent le domaine social ;- S'assurer de la qualité du recueil des données statistiques ;- S'assurer du suivi des demandes émanant du ministère de tutelle et relance les départements au besoin.					

